

Type de réunion : réunion d'école publique

Comment repérer et prévenir la grande difficulté scolaire ?

Elu : Il faudrait définir le moment où commence la grande difficulté.

Intervenant : A partir de l'échec scolaire et / ou des troubles du comportement et selon les critères définis par l'O.M.S.

En fonction du niveau du handicap : simple difficulté scolaire, ou grande difficulté ou handicap moteur. Travail individualisé au sein de la classe ou en réadaptation avec un maître E ou un maître G.

Parent : Développement insuffisant des structures d'accueil pour réinsérer les élèves handicapés dans le monde scolaire : aménagement des locaux (ascenseur, plan incliné ...etc), personnels d'accompagnements(qualifiés ou non tel que les aides éducateurs, les assistants en éducation et les ATSEM).

Représentant de l'Education Nationale et parent : Intégrer le plus possible (dès le premier cycle) les enfants handicapés moteurs de façon à éviter les ghettos.

Parent d'enfant handicapé : difficile de trouver une place en maternelle ou ailleurs. Problème de l'intégration.

Intervention pour préciser ce qu'est le R.A.S.E.D (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) .Sur le secteur de Mormant quatre personnes interviennent :

- Le psychologue
- Le maître G (rééducateur en motricité)
- Le maître E (classe d' adaptation ouverte)
- Classe d'adaptation « fermée »

Les maîtres E et G ne peuvent pas intervenir sur toutes les écoles. Les écoles du milieu rural ne bénéficient d'aucune aide.

Représentant de l'Education Nationale: Au quotidien, on rencontre des difficultés pour apporter des solutions aux enfants en difficulté. Les effectifs sont trop chargés. Structures à développer pour que tout le monde puisse en bénéficier.

Représentant de l'Education Nationale : Dégager du temps aux personnes qui ont du temps à donner à ces élèves en difficulté.

Elu : Ne faut-il pas se poser la question sur la mission de l' Ecole (calendrier et contenu).

Représentant de l'Education Nationale : On ne peut pas s'adapter sans moyen. Il faudrait revoir les rythmes scolaires. Doit- on uniquement agir sur l'école pour résoudre les difficultés ?

Représentant de l'Education Nationale : Problème de dépistage, on ne sait pas toujours comment conseiller et orienter l'enfant .Comment faire quand les difficultés sont minimales et quand les parents ne veulent pas en prendre conscience, ou refusent les interventions conseillées étant donné que ce sont eux qui ont le dernier mot.

Intervenant : On n'a pas les outils adaptés pour dépister les déficiences visuelles, auditivesDes liens étroits seraient souhaitables avec les P.M.I , les médecins scolaires et les écoles.

Représentant de l'Education Nationale : Carence grave au niveau de la médecine scolaire, plus de visite obligatoire en grande section ni au CM2.

Elu : le réseau devrait couvrir tout le secteur du collège (collège compris).

Représentant de l'Education Nationale : Les visites au CP sont tardives. Elles devraient avoir lieu en grande section afin de ne pas retarder les apprentissages, en lecture plus particulièrement. Certains parents se heurtent à des problèmes financiers et refusent les visites chez le spécialiste.

Parent (enseignante): Manque d' échange avec les parents qui, quelquefois se sentent accusés par les signalements des enseignants. Pourquoi n'existe-t-il pas de dépistage systématique de la vue et de l' ouïe comme pour le dépistage bucco-dentaire.

Faut-il un enseignant spécialisé pour les enfants en grande difficulté dans chaque école ?

Représentant de l'Education Nationale : A partir de quand peut-on parler de grande difficulté ? : dans les apprentissages et dans le comportement. Difficulté de l'enseignant lorsqu'il est seul avec un double niveau, problème du milieu rural, de la classe unique.

Parent : Comment peut-on arriver à avoir des élèves qui ont deux années de retard ?

Intervenant : Il s'agit d'un cas exceptionnel qui est réintégré dans le circuit normal après un passage en classe de perfectionnement.

Représentant de l'Education Nationale : Le « saupoudrage » actuel n'est sûrement pas efficace. Donc l' intervention de maître itinérant spécialisé est souhaitée.

Représentant de l'Education Nationale : Quel est le rôle de l' école ? Faire en sorte que chacun trouve sa place dans la société. Néanmoins le passage des évaluations en 6ème montre des « catastrophes » et le problème de la violence.

Représentant de l'Education Nationale : Les décisions du conseil des maîtres de cycle sont souvent contestées par les parents.

Représentant de l'Education Nationale : Fossé entre l'attente des professeurs du collège et celle des enseignants du primaire. Pas ou peu de liaison entre le CM2 et la 6ème. Les charges de travail demandées aux élèves sont différentes.

Représentant de l'Education Nationale : Il faut « dépister » dès la maternelle. Les rythmes sont différents, il faut remettre en question les rythmes scolaires.

Parent : Pourquoi y a-t-il des cours doubles ? Avantages et inconvénients ?

Représentant de l'Education Nationale : Manque de budget pour les R.P.I. d'où les cours doubles. Enfants en difficulté noyés dans un niveau multiple.

Représentant de l'Education Nationale : On peut consacrer moins de temps aux enfants en difficulté dans un cours double qui est déjà plus difficile à gérer.

Parent : Comment construit-on un double niveau ?

Représentant de l'Education Nationale : Cela dépend de la structure de l'école.

Intervenant : A propos des enfants en classe de perfectionnement : l'hétérogénéité est bénéfique pour les enfants.

Représentant de l'Education Nationale : Dans un groupe de niveau, les faibles auront l'ambition de passer dans le groupe des plus forts.

Représentant de l'Education Nationale : Gestion de l'hétérogénéité ?

Représentant de l'Education Nationale : On garde un sentiment d'échec. L'apprentissage de la lecture, c'est jusqu'à la fin du CE1. Le maintien au CP est souvent inefficace.

Représentant de l'Education Nationale : La maternelle est sous-estimée. Trop d'effectif, elle est trop souvent considérée comme une garderie.

Parent : Il y a des enfants qui arrivent en 4^{ème} sans maîtriser la lecture. Les adolescents sont en grande difficulté pour une réinsertion dans le milieu du travail.

Représentant de l'Education Nationale : La grande section de maternelle est un pivot. Il faut que les parents fassent confiance aux enseignants. Il faut écouter les enseignants de maternelle.

Pourquoi l'école maternelle n'est-elle pas obligatoire ? En France, 93% des enfants sont scolarisés.

Elu : A propos des enfants du voyage, y a-t-il des structures spécifiques pour eux ?

Représentant de l'Education Nationale : Il faut former les enfants à la différence. Souvent dans le milieu rural les enfants sont relativement « repliés » sur eux-mêmes, les enfants du voyage leur apportent des ouvertures.

Représentant de l'Education Nationale : Ces enfants-là ne posent pas toujours de problème.

Parent : Il existe une classe mobile qui va à la rencontre des enfants.

Représentant de l'Education Nationale : On peut faire des tests de psychomotricité. Cela peut être un départ.

Intervenant : Est-ce que les enfants en difficulté le sont aussi sur le plan sportif ?

Représentant de l'Education Nationale : C'est souvent étroitement lié.

Parent : Quels étaient les effectifs « dans le temps » ?

Intervenant : Notre société change. Il n'y a pas plus de difficulté qu'avant.

Représentant de l'Education Nationale: C'est tirer tout le monde vers le haut. Que fait-on si on n'a pas de BAC ?

Représentant de l'Education Nationale : Tout le monde au BAC. Pourquoi ?
Pourquoi un « petit » C.A.P. ?
Il faut regarder les gens autrement.

Représentant de l'Education Nationale : 80% de bacheliers, c'est forcer les gens.

Parent : Un CAP n'est pas une « voie de garage »

Parent : le marché de l'emploi demande souvent un BAC.

Représentant de l'Education Nationale : On a souvent des problèmes d'orientation.

Parent : Le marché du travail n'est pas en corrélation avec les diplômes.

Intervenant : L'issue est de trouver un métier qui plait. Décalage entre le monde du travail et l'Ecole.